

AU FIL DE LA SEMAINE

RSE Le 24 février à Paris, lors du Salon international de l'agriculture, la FNSEA 41 a lancé officiellement sa démarche de Responsabilité sociétale des entreprises. Les enjeux : dialoguer avec la société et valoriser les bonnes pratiques.

Dialoguer avec la société et valoriser les bonnes pratiques



Alexis Descamps, secrétaire général adjoint de la FNSEA 41 et éleveur laitier à Savigny-sur-Braye, porte politiquement la démarche au nom du syndicat majoritaire.

« La démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) consiste à mettre en place un dialogue avec la société », déclare Alexis Descamps, secrétaire général adjoint de la FNSEA 41 et éleveur laitier à Savigny-sur-Braye. Il y a quelques années, l'agriculteur s'est rendu en Nouvelle-Zélande pour le compte de la Fédération nationale des producteurs de lait. « La RSE fait gagner des parts de marché à nos collègues de l'hémisphère sud », explique notre interlocuteur. Qui ajoute : « Il est important que les agriculteurs

s'approprient la démarche afin de détenir les données (la data, NDLR). Si la RSE avait été initiée en France vers 2015, peut-être que l'agribashing ne serait pas aussi développé aujourd'hui ». Alexis Descamps fait partie des deux cents éleveurs du Centre-Val de Loire qui, en 2016, sous l'égide du Centre régional interprofessionnel de l'économie laitière, ont réalisé un diagnostic carbone. Pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, le professionnel a installé un prérefroidisseur de lait. Grâce à ce système, on part de vingt-huit degrés pour arriver à quatre degrés et non pas

de trente-huit degrés pour arriver à quatre degrés. D'où une économie d'énergie. « La RSE n'est pas une contrainte mais consiste à expliquer ce que je fais dans un langage grand public, commente l'éleveur. Il faut d'abord mettre en valeur ce qui est fait. Les axes de progrès viendront dans un second temps. J'espère que cela fera naître des vocations d'agriculteurs ou de salariés agricoles ».

Un comité de pilotage de cinq agriculteurs

Notre interlocuteur poursuit : « Avec un cadre reconnu mondialement, nous gagnerons en crédibilité. (...) L'aide du Département (lire par ailleurs) a été un catalyseur. Actuellement, nous discutons des retenues collinaires avec différents acteurs. Avoir une démarche responsable mettra de l'huile dans les rouages ». La FNSEA 41 espère que trois cents exploitations de Loir-et-Cher seront labélisées RSE d'ici trois ans. Un comité de pilotage de cinq agriculteurs a été constitué. On y retrouve un représentant de chaque filière : grandes

cultures, volailles, chèvres, viticulture et lait. Ces cinq fermes seront diagnostiquées. À l'issue de cette phase, l'outil sera validé. « Nous partons des données techniques et financières existantes, précise Alexis Descamps. Nous ne réinventons rien ». L'éleveur laitier ajoute : « Nous pouvons être fiers de ce que nous faisons et n'ayons pas peur

de le dire ! En cinquante ans, l'agriculture a beaucoup évolué. Aujourd'hui, de nombreuses questions nous sont posées. Quelle direction devons-nous prendre ? La démarche RSE priorise des enjeux et regarde quelles sont les voies d'amélioration. Cependant, cela nécessite que les agriculteurs gagnent leur vie ».

OLIVIER JOLY

LA DÉMARCHE DE L'INTERPROFESSION LAITIÈRE

France terre de lait est la démarche RSE mise en œuvre par le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière, à la suite des États généraux de l'alimentation. Quatre enjeux ont été retenus. Le volet économique porte sur la mise en place d'indicateurs pour fixer le prix du lait. Le volet sanitaire vise à réduire l'utilisation des antibiotiques. Le volet alimentaire met en avant la qualité nutritionnelle du lait. Concernant l'aspect environnemental, la filière s'est engagée à réduire son empreinte carbone de 17% d'ici 2025 par rapport à 1990. Alexis Descamps, secrétaire général adjoint de la FNSEA 41 et éleveur laitier à Savigny-sur-Braye, déclare : « Le Centre-Val de Loire est une petite région laitière. Pour exister, il faut des capacités d'adaptation énormes ! À travers la démarche RSE, nous espérons une augmentation du prix du lait. Les entreprises de la région font partie de celles qui payent le mieux ».

Comprendre

Les fondements techniques de la démarche

Experte-comptable à l'association de gestion et de comptabilité Accompagnement stratégie (AS) Centre-Loire, Camille Mahieu met en œuvre, sur le plan technique, la démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) initiée par la FNSEA 41. La technicienne déclare : « Volontaire ou obligatoire selon les cas, la démarche repose sur des référentiels reconnus. Objectif : montrer que l'entreprise est consciente des impacts de sa production sur son environnement, ses salariés et les parties prenantes. C'est une démarche de développement durable. Cela conduit à analyser sa performance économique, environnementale, sociale et sociétale ».

Quinze enjeux prioritaires

Dès 2017, notre interlocutrice a proposé le concept à Alexis Descamps, éleveur laitier à Savigny-sur-Braye (lire ci-dessus). À

partir de cette phase de test, la question était la suivante : Comment généraliser la démarche à tous les agriculteurs et que celle-ci soit abordable, compréhensible et valorisable ? La construction de la démarche a pris une année. Objectif : définir les enjeux prioritaires pour les agriculteurs et les parties prenantes. Un questionnaire a été envoyé aux intéressés. Quarante réponses ont été répertoriées et quinze enjeux ont été retenus : l'utilisation des sols (volet environnemental), la qualité des produits (volet sociétal), la santé et la sécurité au travail (volet social), etc. Pour chacun de ces enjeux, des objectifs ont été définis. Leur réalisation est évaluée par un indicateur de performance. Celui-ci prend la forme d'une donnée chiffrée ou d'une pratique. Après cela, un plan d'action est élaboré. Le Département apporte son soutien à hauteur de

120000 euros sur trois ans. Cette subvention permet de construire un outil de gestion accessible aux agriculteurs.

Un gain économique direct

Le premier round portait sur les moissons et les vendanges 2019. Le deuxième portera sur les récoltes 2020. « Nous voulons prouver que l'agriculture est responsable, indique Camille Mahieu. Être dans la démarche signifie prendre des engagements de durabilité ». L'agriculteur contacte la FNSEA 41 ou AS Centre-Loire et reçoit un numéro d'identifiant. Celui-ci permet de se connecter à une plate-forme. Celle-ci a été lancée officiellement le 24 février au Salon international de l'agriculture. Le professionnel rentre les données relatives au pilotage de son exploitation. Cela lui permet d'analyser sa performance globale et de se comparer à sa



Camille Mahieu, experte-comptable : « Nous voulons prouver que l'agriculture est responsable ».

filrière. L'agriculteur peut également suivre des formations : prise en main de l'outil, réflexion sur sa stratégie, restitutions collectives, etc. « La démarche permettra de communiquer sur les bonnes pratiques de l'agriculture du Loir-et-Cher », commente l'experte-comptable d'AS Centre-Loire. En outre, le label RSE

donnera accès à de nouveaux marchés, générant un gain économique direct pour l'agriculteur. Celui-ci, en réduisant sa consommation d'énergie, augmentera également sa marge car ses charges seront moindres. Bien qu'indirect, le gain économique sera réel. Un rapport sera remis au Département à la fin de l'année.